

L'Aract Bourgogne et l'AIST 21 vous proposent...

Vous souhaitez en savoir plus sur
le Club d'entreprises ?
Vous voulez vous inscrire ?

Contactez **Caroline Catarino**
par mail ou téléphone

03 45 42 70 05
c.catarino@anact.fr

Aract Bourgogne
8 rond point de la Nation
21 000 DIJON
www.bourgogne.aract.fr

Club d'entreprises : Prévenir la pénibilité au travail

- ▣ Faire le point sur votre situation et vos besoins concernant la prévention de la pénibilité,
- ▣ Préparer le travail de demain,
- ▣ Identifier les actions qu'il vous est possible de mettre en œuvre et les outils correspondants mis à votre disposition,
- ▣ Echanger avec d'autres entreprises

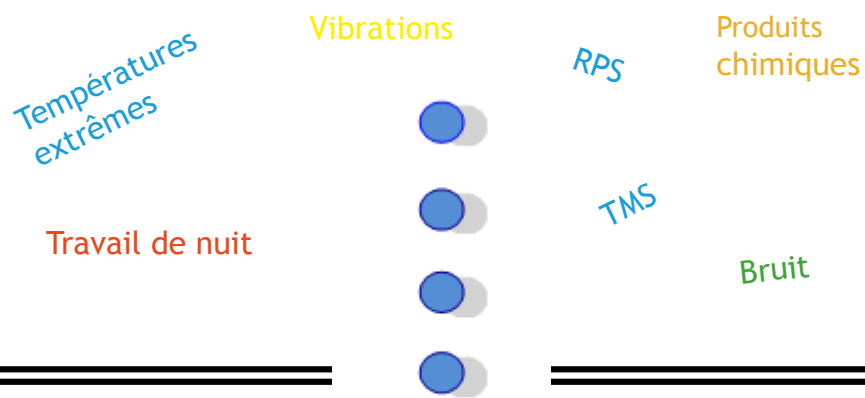


Club d'entreprises : Prévenir la pénibilité au travail

Vous vous questionnez sur les seuils ?

Vous souhaitez signer un accord/plan d'action de prévention de la pénibilité ?

Vous devez renseigner vos fiches de préventions des expositions ?



Besoin d'expertise



Besoin d'échange



L'Aract Bourgogne et l'AIST21 vous proposent de faciliter leur réalisation par votre participation à un club d'entreprises.

Un club d'entreprises engagées et volontaires ...

Une dizaine d'entreprises

Objectifs :

- > Préparer vos plans d'action sur la prévention de la pénibilité en prenant en compte les enjeux d'amélioration des conditions de travail.
- > S'appuyer sur les échanges d'expérience entre entreprises pour trouver des actions pertinentes.
- > Améliorer la performance de l'entreprise, augmenter le bien-être au travail, favoriser l'attrait du métier.

Programme indicatif

2 demi-journées de travail
16 octobre et 20 novembre 2014

Séance 1 :

- Enjeux légaux, de santé au travail, de performance pour l'entreprise.
- Réflexion autour d'un outil de détection des facteurs de pénibilité.

Travaux intersession dans votre entreprise.

Séance 2 :

- Echanges de pratiques, recherche de solutions pour chaque facteur de pénibilité (actions collectives/individuelles/techniques/organisationnelles).
- Des outils pour aller plus loin.